

Titre .....	<b>Les périphériques du salaire – niv2</b>
Valeur ajoutée .....	L'apprenant sera force de proposition pour construire un projet de rémunération motivante au-delà du salaire de base.
Objectifs.....	A l'issue de la formation, l'apprenant devra être capable de :  - Maîtriser l'application des dispositifs d'optimisation sociale et fiscale sur le plan juridique et de la paye - Sécuriser la mise en place des périphériques des salaires dans l'entreprise - Engager une réflexion sur la mise en œuvre d'une politique de rémunération non numéraire
Contenu .....	L'intéressement La participation Le PEE - Le PEI Le Pereco Le CET La formation Les avantages en nature Les avantages en espèces Une politique de rémunération « hors numéraire »
Pédagogie .....	Diaporama, Echange d'expériences, Exemples Cas pratique QCM de validation <u>Validation de la formation</u> : Attestation de fin de formation <u>Effectif</u> : entre 5 et 20 participants
Public.....	Responsable ressources humaines Responsable paie Responsable de l'administration du personnel Assistant RH Cette formation ne nécessite aucun prérequis
Durée .....	1 jour soit 7 heures
Code .....	SOC5
Méthode pédagogique.....	<u>Qualification des formateurs</u> Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.  <u>Moyens pédagogiques et d'encadrement</u> Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, ...) au bon déroulement de la formation.  <u>Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs</u> Questionnaire de validation des acquis.  <u>Moyens de suivi de l'exécution de l'action</u> Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.  <u>Modalités d'accessibilité</u> Si vous êtes en situation de handicap : pour anticiper et faciliter votre venue en formation, pour tout besoin d'aménagement spécifique ou pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référente handicap, Madame Stéphanie PERRIN au 02 99 83 08 71 ou sperrin@forum.bzh